



**COUPON D'INSCRIPTION**  
**RENDEZ-VOUS AUX JARDINS**  
Samedi 6 avril et dimanche 7 avril 2024

**"ARTISANS"**

Retourner ce coupon **au plus vite**, clôture des inscriptions le 15/03/2024

Mairie de La Londe - Place de l'Ourail - 76500 LA LONDE

Nom : ..... Prénom : .....  
Adresse : .....  
Code postal : ..... Ville : .....  
N° de téléphone fixe : ..... Mobile : .....  
Adresse mail : ..... Site : .....  
Activité : .....  
.....  
Commentaires : .....

Participera et accepte la dotation d'un bon d'achat d'une somme de ..... € à valoir sur mes produits

Besoin de matériel :  Grille(s)

Une tente de 3m x 3m vous sera affectée. Si vous souhaitez utiliser une tente personnelle, nous contacter ou nous le signaler ici : .....

Table et chaine non fournie.

Dépôt de garantie :  50 € joint au coupon d'inscription à l'ordre du Comité des Fêtes

Date et signature

Informations RGPD

Les données collectées sont destinées au service vie associative et culturelle de la Mairie de LA LONDE. Elles sont conservées pour inviter les artisans ou commerçants à participer aux manifestations communales les concernant.

Le responsable de traitement, M. le Maire de La Londe (76500), sis Place de l'Ourail, a désigné l'ADICO sis à BEAUVAIS (60000), 5 rue Jean Monnet, en qualité de délégué à la protection des données.

Les données recueillies dans ce formulaire sont destinées à enregistrer les demandes de participation à « Rendez-vous aux jardins », manifestation communale annuelle du 1<sup>er</sup> week-end d'avril.

Ce traitement est basé sur le consentement des personnes concernées. Conformément aux articles 15 à 22 du règlement 2016/679 du Parlement européen et du Conseil du 27 avril 2016, vous disposez d'un droit d'accès, de rectification, d'effacement, de limitation, d'opposition et de portabilité des données vous concernant.

Pour exercer ces droits, nous vous invitons à contacter M. LOISON J.P - Mairie de LA LONDE. Si vous estimez, après nous avoir contactés, que vos droits ne sont pas respectés, vous pouvez adresser une réclamation en ligne ou par voie postale à la CNIL.